



Termes de Référence pour le recrutement d'un consultant individuel pour assurer la facilitation de l'atelier de validation d'une étude permettant d'identifier et d'analyser les contraintes, lacunes et opportunités de la chaîne de valeur des sous-secteurs prioritaires pour les interventions de recherche et de développement dans l'espace UEMOA et de définition des projets prioritaires de recherche et de développement agricoles qui seront mis en œuvre de manière conjointe par le CORAF/WECARD et l'UEMOA dans l'espace UEMOA.

Introduction

Le CORAF/WECARD a signé un accord - cadre de coopération avec l'UEMOA le 28 février 2006. L'objectif principal est de renforcer la collaboration institutionnelle dans les domaines d'intervention clés et relative à la mise en œuvre des priorités de recherche et de développement agricoles de la sous-région.

Dans le cadre de cet accord, les responsables de ces deux institutions se sont rencontrés le 24 juillet 2009 afin de développer un mécanisme de coopération pour la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Union (PAU) adoptée en 2001 et du Plan Stratégique sous-régional pour la coopération de la recherche développée par le CORAF/WECARD en 2007 dans les pays membres de l'UEMOA.

Ce mécanisme de coopération s'articule autour du processus suivant :

1. la conduite de l'étude de base sur les priorités de recherche agricole qui servira de cadre stratégique de collaboration entre les deux institutions ;
2. la conduite de l'étude de référence permettant d'identifier les priorités de recherches des cinq domaines suivants : Elevage-Pêche-Aquaculture, Politiques et Marchés, Gestion des Ressources Naturelles, Cultures non vivrières et Renforcement des capacités ;
3. la validation de ces études à travers des ateliers sous-régionaux ;
4. la mise en œuvre de manière conjointe des projets de recherche et de développement agricoles.

La première étape du processus du mécanisme de coopération a été réalisée. Cependant, dans le cadre de la définition de son Plan stratégique dont la mise en œuvre sera opérée dans un premier temps par un Plan Opérationnel (2008-2013), le

CORAF/WECARD a créé 8 programmes prioritaires, à savoir : (i) le Programme Elevage, Pêche et Aquaculture, (ii) le Programme Cultures Vivrières, (iii) le Programme Cultures non Vivrières, (iv) le Programme Gestion des Ressources Naturelles, (v) le Programme Biotechnologie et Biosécurité, (vi) le Programme Politiques, Marchés et Commerce, (vii) le Programme Gestion des Connaissances et (VIII) le Programme Renforcement des Capacités.

La création de ces Programmes, ainsi que l'adoption du nouveau paradigme de la Recherche Agricole Intégrée pour le Développement (IAR4D), répond au souci du CORAF/WECARD d'améliorer l'impact global de ses interventions, à travers les quatre (4) résultats ci-après : (i) des technologies et innovations appropriées sont élaborées ; (ii) des options stratégiques de prise de décision pour les politiques, les institutions et les marchés sont élaborées ; (iii) le système de recherche agricole sous-régional est renforcé et coordonné ; (iv) et la demande pour le système d'innovation agricole provenant des groupes cibles est facilitée et satisfaite.

Afin d'affiner les thématiques prioritaires de recherche et le plan de mise en œuvre des activités relatives, des études de références ont été réalisées et des thèmes prioritaires identifiés et validés pour ces programmes, à l'exception du Programme de Cultures non vivrières. Les processus de validation ont été réalisés dans le cadre des ateliers régionaux. Les résultats issus de cette validation permettront de formuler des projets prioritaires de recherche qui seront mis en œuvre avec le CORAF/WECARD et ses partenaires dans la sous région.

Puisque ces études de référence ont déjà été réalisées, le CORAF/WECARD et l'UEMOA ont jugé opportun de procéder à la troisième étape du processus. Cette note conceptuelle fait l'objet d'une description des objectifs et l'approche qui sera entreprise, dans le cadre de l'atelier de validation de l'étude de base portant sur les priorités de recherche agricole qui servira de cadre stratégique de collaboration entre les deux institutions en tenant compte des priorités de recherche dégagées dans des études de base réalisées pour les différents programmes du CORAF/WECARD.

Objectifs

L'objectif du facilitateur est d'orienter les sessions plénières et groupe de travail afin de réaliser les objectifs attendus de l'atelier qui sont les suivants :

- passer en revue et valider les priorités régionales de recherche pour le développement agricole et un cadre opérationnel permettant le développement et la mise en œuvre des projets de recherche pour le développement agricole ;
- définir des projets prioritaires de recherche et de développement agricoles qui seront mis en œuvre de manière conjointe par le CORAF/WECARD et la commission de l'UEMOA, dans l'espace UEMOA.

De manière spécifique, le facilitateur :

- s'assurera de l'orientation de la gestion de l'atelier vers la direction la plus appropriée afin de garantir une génération des résultats escomptés;
- encouragera des débats constructifs et des dialogues participatifs durant toutes les sessions ;
- synthétisera les points débattus et les accords qui en résulteront ;
- s'assurera que les participants sont bien informés sur les matériels et documents qui seront présentés à chaque session et les résultats attendus de chaque session;
- maintiendra le flux d'une session à une autre en informant régulièrement les participants du progrès réalisé, les questions déjà traitées et le consensus atteint ;
- s'assurera du bon démarrage à l'heure de toutes les sessions de l'atelier et ne pas déborder sur le temps alloué;
- s'assurera de la conduite des sessions de manière cohérente et de l'atteinte des consensus avec un minimum de conflit.

Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

- un atelier bien géré et cohérent menant à la validation des priorités régionales de recherche pour le développement agricole, un cadre opérationnel permettant le développement et la mise en œuvre des projets de recherche pour le développement agricole, et l'identification des projets prioritaires de recherche et de développement agricoles qui seront mis en œuvre de manière conjointe par le CORAF/WECARD et la commission de l'UEMOA, dans l'espace UEMOA ;
- un rapport d'atelier ne dépassant pas 10 pages qui synthétise les processus et les principaux résultats.

Méthodologie

Le facilitateur proposera une méthodologie pour faciliter l'atelier. Celle-ci sera validée par l'équipe de gestion de l'atelier.

Profil du Consultant

Le Facilitateur devra disposer de l'expertise suivante :

- Avoir au moins cinq années d'expérience dans la facilitation des ateliers ;
- Démontrer une expérience avérée dans le domaine de l'opération des systèmes nationaux de recherches agricoles dans la sous région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, les centres du Groupe Consultatif de Recherche Agricole International, les réseaux de recherche, etc. ;
- Démontrer une expérience de travail sur les initiatives de développement agricole aux niveaux national et International ;
- Avoir une bonne connaissance de la langue française avec des notions en anglais

Durée de la consultance

La mission couvrira une durée totale de six (6) jours ainsi répartie :

- 1 jour sera utilisé pour la préparation du travail,
- 4 jours seront consacrés à la facilitation,
- 1 jour pour la rédaction du rapport.